



13^e CONGRÈS DES NATIONS UNIES POUR LA PRÉVENTION DU CRIME ET LA JUSTICE PÉNALE

Doha, 12–19 avril 2015



Pour information seulement — document sans caractère officiel

QUESTIONS ET RÉPONSES

Qu'est-ce que le treizième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale?

Le Gouvernement du Qatar accueillera le treizième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale à Doha du 12 au 19 avril 2015. Les Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime ont lieu tous les cinq ans depuis 1955 dans diverses régions du monde et traitent un vaste éventail de sujets. Suite à ces Congrès, des impacts considérables dans le domaine de la prévention internationale du crime et de la justice pénale ont été enregistrés, influençant les politiques nationales et les pratiques professionnelles. En tant que forum mondial, ils ont permis l'échange de renseignements et des meilleures pratiques entre les États et les professionnels de ce domaine. Ils ont pour objectif global de promouvoir des politiques de prévention du crime et des mesures de justice pénale plus efficaces dans le monde entier.

Quel est le thème du Congrès de cette année?

Le thème du treizième Congrès s'intitule: "L'intégration de la prévention de la criminalité et la justice pénale dans la stratégie plus large de l'Organisation des Nations Unies, pour faire face aux problèmes sociaux et économiques et pour promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et la participation du public", tel qu'il a été décidé par l'Assemblée générale des Nations Unies (Résolution de l'Assemblée générale 67/184).

Quels seront les sujets abordés lors du Congrès?

L'ordre du jour comporte quatre grands points couvrant les questions suivantes:

- Les exploits et les défis dans la mise en œuvre des politiques et stratégies générales de la prévention du crime et des politiques de justice pénale afin de

promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international, et de soutenir le développement durable;

- La coopération internationale ainsi que celle au niveau régional pour lutter contre la criminalité transnationale organisée;
- Les approches globales et équilibrées pour prévenir et répondre d'une manière adéquate aux formes nouvelles et émergentes de criminalité transnationale;
- Les approches nationales sur la participation du public au renforcement de la prévention du crime et de la justice pénale.

Le Congrès sera également le lieu de quatre ateliers sur: le rôle des normes des Nations Unies quant à la prévention du crime et à la justice pénale; la traite d'êtres humains et le trafic de migrants; le renforcement des réponses relatives à la prévention du crime et la justice pénale face aux formes évolutives de la criminalité comme la cybercriminalité et le trafic de propriété culturelle; et la contribution du public à la prévention du crime et à la sensibilisation sur la justice pénale. Un débat de haut niveau aura lieu pendant les deux premiers jours du Congrès durant lequel les chefs d'État ou de gouvernement, les ministres et autres hauts représentants du gouvernement aborderont les grands points de l'ordre du jour du Congrès. D'autres réunions parallèles concernant les questions relatives à la prévention du crime, à la justice pénale et à l'état de droit seront organisées par des organisations non gouvernementales.

Qui seront les participants?

Le Congrès est un forum mondial qui rassemble un grand nombre et une grande diversité de décideurs et de professionnels dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale, ainsi que des experts universitaires, des représentants d'organisations

intergouvernementales et non gouvernementales, d'institutions spécialisées, d'autres agences des Nations Unies et les médias.

Quels sont les résultats attendus du Congrès?

Le Congrès adoptera une déclaration politique unique qui contiendra des recommandations issues des débats à tous les niveaux du Congrès incluant les dialogues de haut niveau ainsi que les ateliers. La déclaration sera soumise à la prochaine session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale qui se déroulera du 18 au 22 mai 2015 pour examen et la suite à donner. Le Congrès offrira également une plateforme de coopération accrue entre les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales sur l'ensemble des questions relatives à la prévention du crime et des problèmes de justice pénale, suscitant ainsi une action internationale plus efficace dans ce domaine.

Que se passe-t-il pendant la phase préparatoire du Congrès?

Pour donner une perspective régionale sur les questions à discuter lors du Congrès, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a organisé, en 2014, une série de réunions préparatoires régionales qui ont eu lieu à Bangkok (Thaïlande), à Doha (Qatar), à San José (Costa Rica) et à Addis-Abeba (Éthiopie). Une réunion spéciale du Groupe d'experts gouvernementaux a également été tenue au Qatar du 27 au 29 septembre 2014. L'idée était de permettre aux participants de mettre l'accent sur leurs préoccupations particulières et de partager les enseignements tirés.

Comment puis-je suivre les travaux si je ne peux pas me rendre à Doha?

Un site Web permettra de suivre en temps réel et à la demande les travaux du Congrès en anglais et dans la langue originale, ainsi que de lire les déclarations (discours) au format texte. L'adresse de ce site Web est:

<http://www.un.org/fr/events/crimecongress2015/webcast>



Comment puis-je m'impliquer?

Participez à la campagne de photo et vidéo: "Que signifie l'état de droit pour vous?" et découvrez les diverses formes de criminalité transnationale à l'adresse: http://www.un.org/fr/events/crimecongress2015/get_involved.shtml



Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites suivants:

Media:

<http://www.un.org/fr/events/crimecongress2015/index.shtml>



Documents:

<http://www.unodc.org/congress/en/documentation.html>

